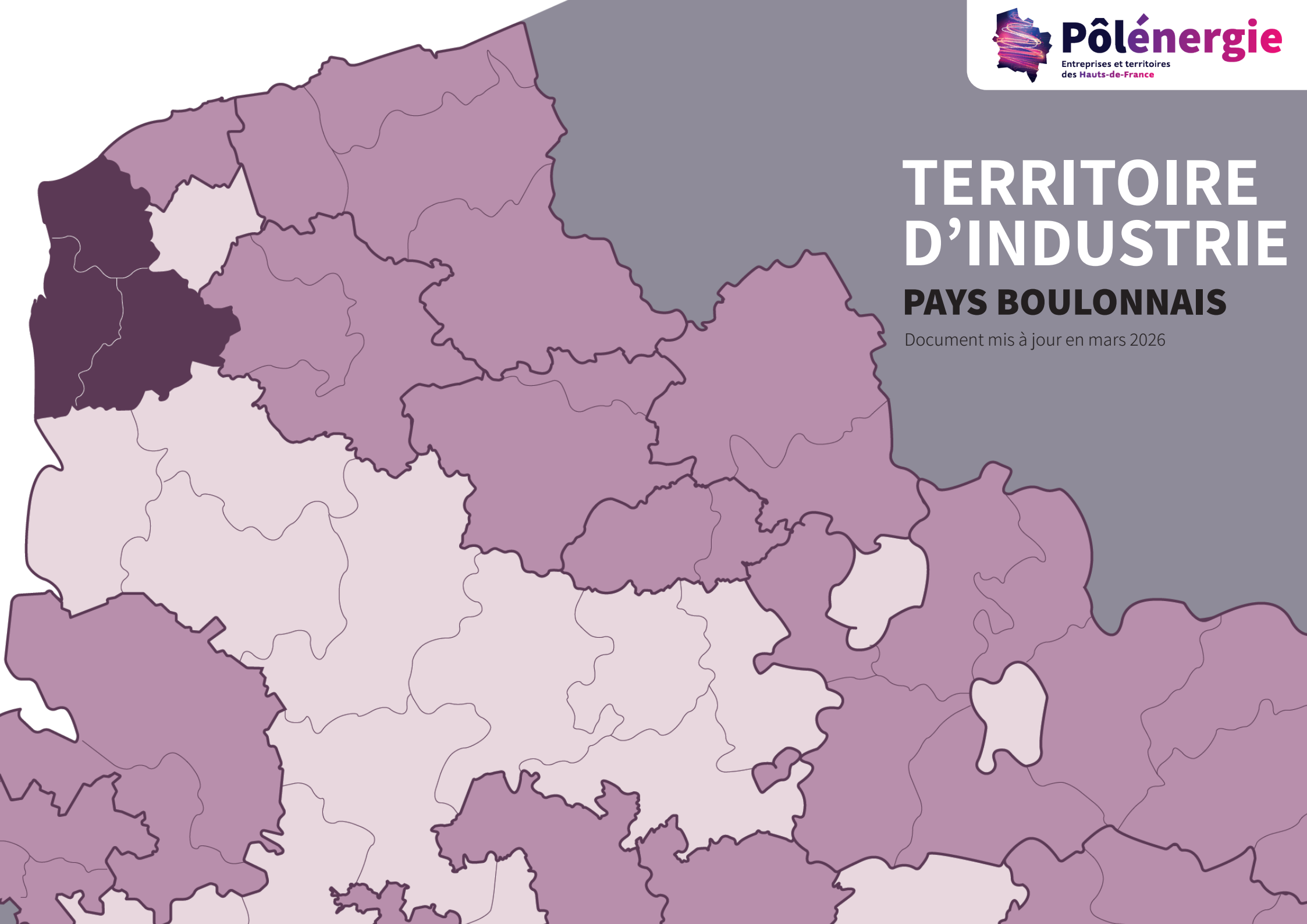


TERRITOIRE D'INDUSTRIE

PAYS BOULONNAIS

Document mis à jour en mars 2026



INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

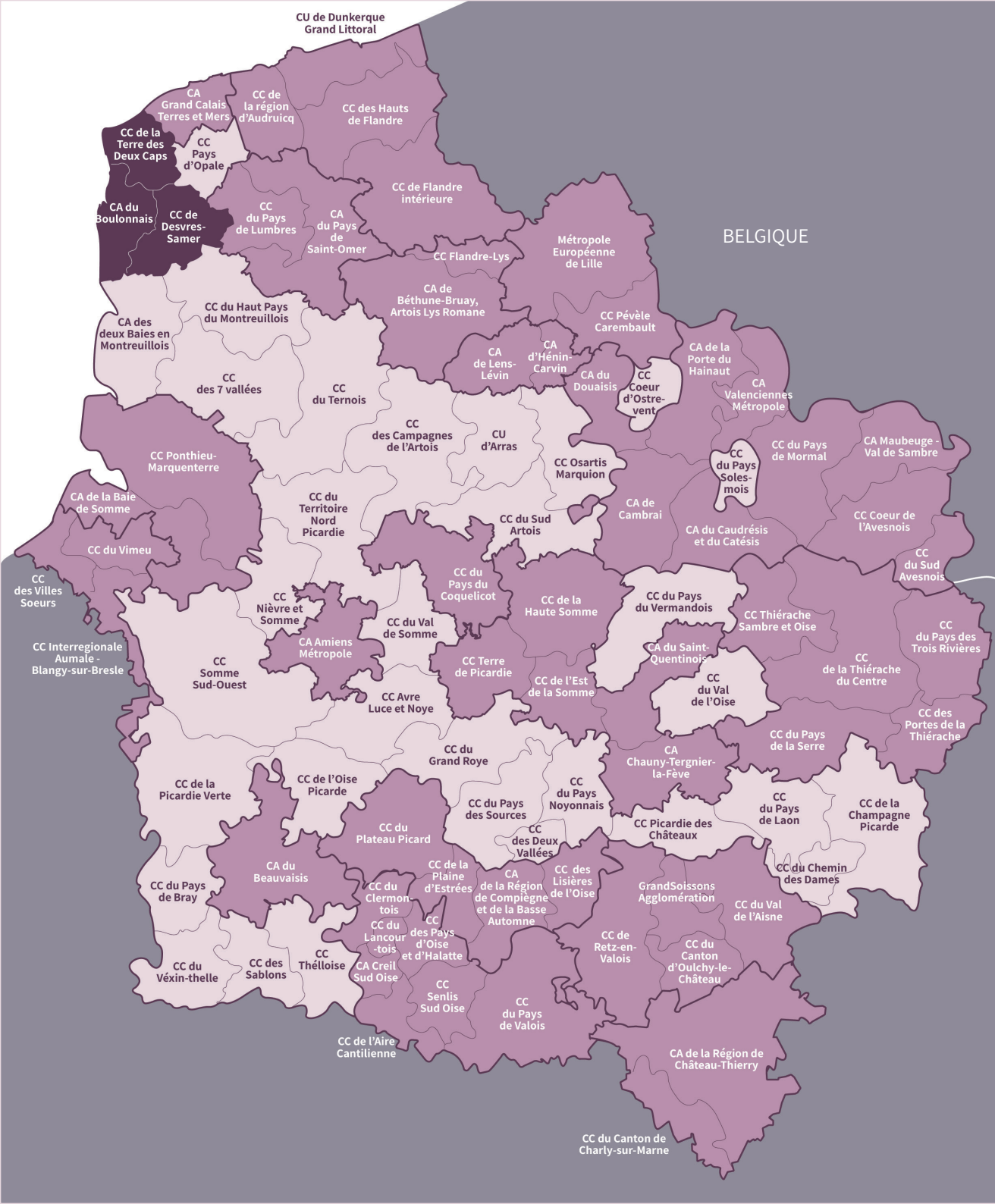
PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DU TERRITOIRE

PAYS BOULONNAIS

Situé dans le département du Pas-de-Calais, au sud du Calaisis, le Pays Boulonnais est **un territoire côtier stratégique ouvert sur la Manche et tourné vers le Royaume-Uni**. Il s'organise autour de trois Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant **environ 160 000 habitants** :

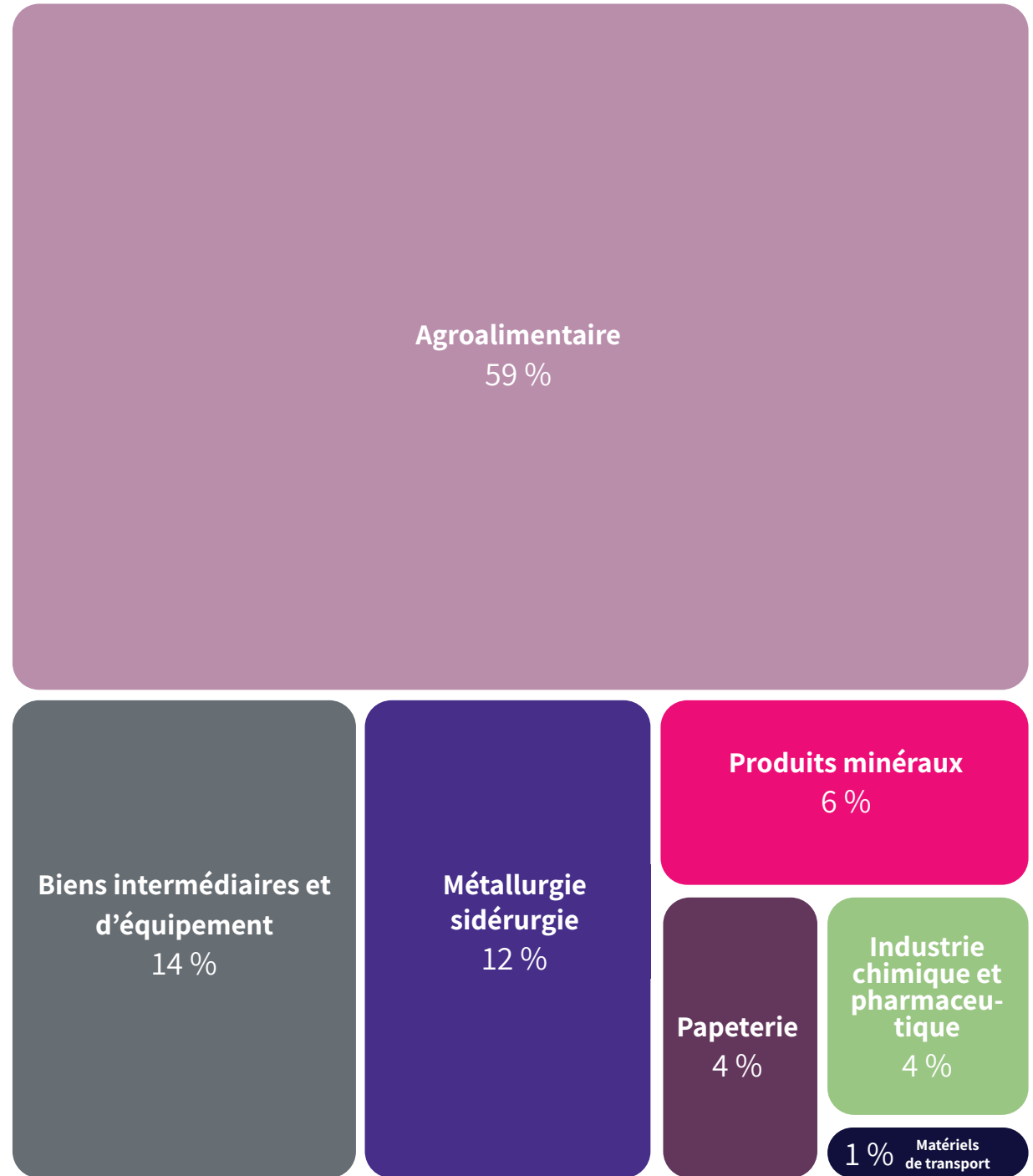
- CA du Boulonnais
- CC de Desvres-Samer
- CC de la Terre des Deux Caps

Le Pays Boulonnais se distingue par **une biodiversité exceptionnelle**, avec plus de **25 % de sa surface classée en enjeux écologiques** forts ou majeurs. Il est un réservoir biologique important qui abrite une variété d'espèces tant de la flore que de la faune comme les chiroptères, l'avifaune et les amphibiens. Cette richesse s'appuie sur des milieux rares, le territoire concentre notamment **69 % des falaises et estrans rocheux du Nord-Pas-de-Calais**, ainsi qu'une **couverture forestière représentant 10 % du patrimoine boisé régional**.

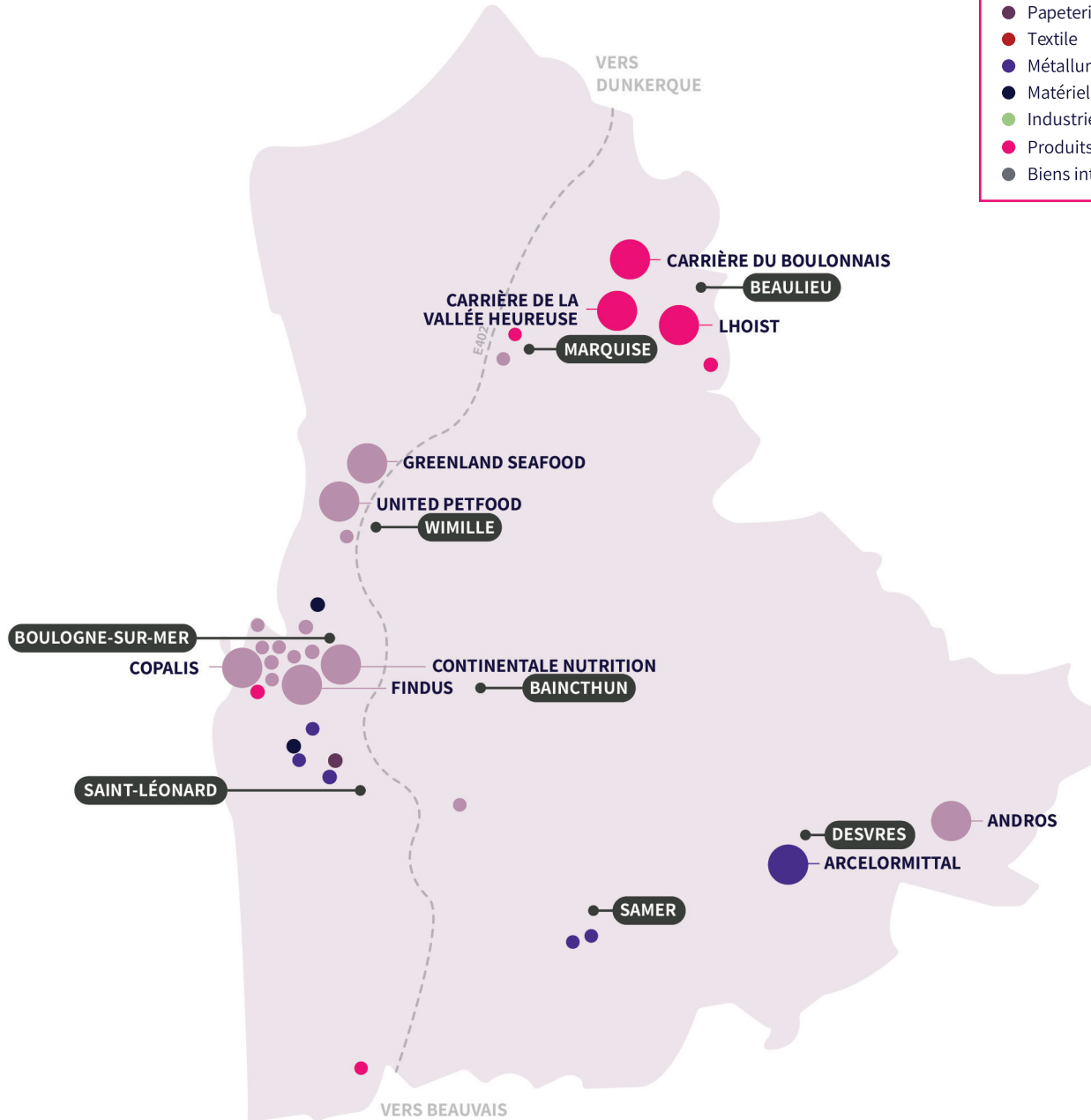


En parallèle de ce patrimoine naturel, **le sous-sol constitue un levier économique historique** grâce à d'importantes ressources en roches dures, telles que **le marbre et la craie**. **Une dizaine de carrières sont actuellement en activité**, couvrant environ 206 hectares. Parmi elles, la **carrière de Dannes** occupe une place prépondérante, sa production autorisée représentant à elle seule près de 80 % du volume total de craie et d'argile extrait sur le territoire boulonnais.

L'industrie manufacturière du Pays Boulonnais repose sur **une symbiose historique avec sa façade maritime**, portée par l'agroalimentaire qui concentre près de 60 % des emplois salariés. Le territoire s'appuie sur le complexe de Boulogne-sur-Mer, qui maintient sa position de premier port de pêche français. **Cette dynamique en fait la première plateforme européenne de transformation, de commercialisation et de logistique des produits de la mer.**



CARTE DES CONSOMMATEURS



LÉGENDE

Types de consommateurs

- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 3 000 MWh
- > à 20 000 MWh

Réseaux

- - Réseau fluviale
- - Réseau routier

INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

Le territoire est **desservi par un réseau de transport complet** : l'autoroute **A16** qui relie le territoire à Paris et Calais ainsi que la **RN42** pour le réseau routier. Il possède de **nombreuses gares ferroviaires** traversées par des lignes TGV et des lignes de TER, comme par exemple la ligne Calais - Boulogne-sur-Mer – Abbeville – Amiens qui est la ligne principale qui traverse le Boulonnais du Nord au Sud. Deux éléments notables sont **le Terminal ferroviaire de Ferques**, inauguré en 2022, qui contribue à éviter 90 000 trajets de camions par an, réduisant ainsi l'empreinte carbone et **la voie mère de Caffiers** qui relie directement les carrières au réseau ferré national. **Le port maritime de Boulogne** est le premier port de pêche français, et **la proximité des aéroports de Lille-Lesquin et du Touquet** assure l'accessibilité du territoire par voie aérienne.

Le Pays Boulonnais dispose d'un **potentiel foncier stratégique pour son développement industriel** grâce à la présence de plusieurs friches d'envergure. À lui seul, le secteur de Boulogne-sur-Mer comptabilise **cinq sites de plus d'un hectare**, dont une emprise majeure de 12 hectares. Le secteur de Desvres complète cette offre avec **deux sites de grande surface**, dont l'un atteint 6 hectares, offrant ainsi **des opportunités concrètes pour l'implantation de nouveaux projets économiques ou énergétiques**.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

L'agglomération du Boulonnais assure la gestion et la commercialisation de 11 parcs d'activités économiques, structurant ainsi l'accueil des entreprises locales. L'implantation des industries est fortement conditionnée par les infrastructures logistiques et les ressources géologiques spécifiques à chaque zone du territoire.

- **Le pôle portuaire (Parc d'activités de Capécure)** : cœur battant de l'agroalimentaire, cette zone optimise la logistique pour les acteurs du secteur tels que **Findus, C&D Foods** ou encore **Copalis**. Ce dernier s'illustre comme le leader mondial des protéines hydrolysées de poisson destinées à la nutrition humaine, animale et à la nutraceutique.
- **Le Parc d'activités de la Liane** : ce site se distingue par un tissu industriel plus diversifié. On y retrouve des acteurs majeurs de la métallurgie, du matériel de transport et de la papeterie, portés par des entreprises comme **Vossloh Cogifer (Fonderie d'Outreau)**, **la Société Impression du Boulonnais (SIB)**, ainsi que des spécialistes de l'automobile et des services (**SNAB, Sofidap, Pro Impec**).
- **L'axe minéral Nord-Sud** : le nord du territoire est dominé par l'extraction et la transformation minérale. Le site de Ferques (**carrières des Vallées Heureuse, Carrières du Boulonnais, Carrières du Marbre**), plus grande exploitation à ciel ouvert de France (450 ha), alimente des géants comme **Lhoist**, producteur mondial de chaux et de dolomie. Au sud, **la carrière de Dannes** vient compléter cette filière stratégique des produits minéraux.
- **Le dynamisme du Sud-Est** : enfin, la périphérie sud-est du territoire accueille des fleurons de l'industrie lourde et agroalimentaire, avec la présence notable d'**ArcelorMittal** et du groupe **Andros** qui apparaissent comme les plus importants consommateurs d'énergie du territoire.

ÉNERGIE

Selon les données du SCoT, le profil de consommation énergétique du Pays Boulonnais est **dominé par trois secteurs clés**. Par ordre décroissant, l'industrie arrive en tête, suivie de l'habitat et des transports. À titre de référence, **le territoire affichait une consommation de 1 155 GWh d'électricité et 880 GWh de gaz** (données SOeS).

Électricité

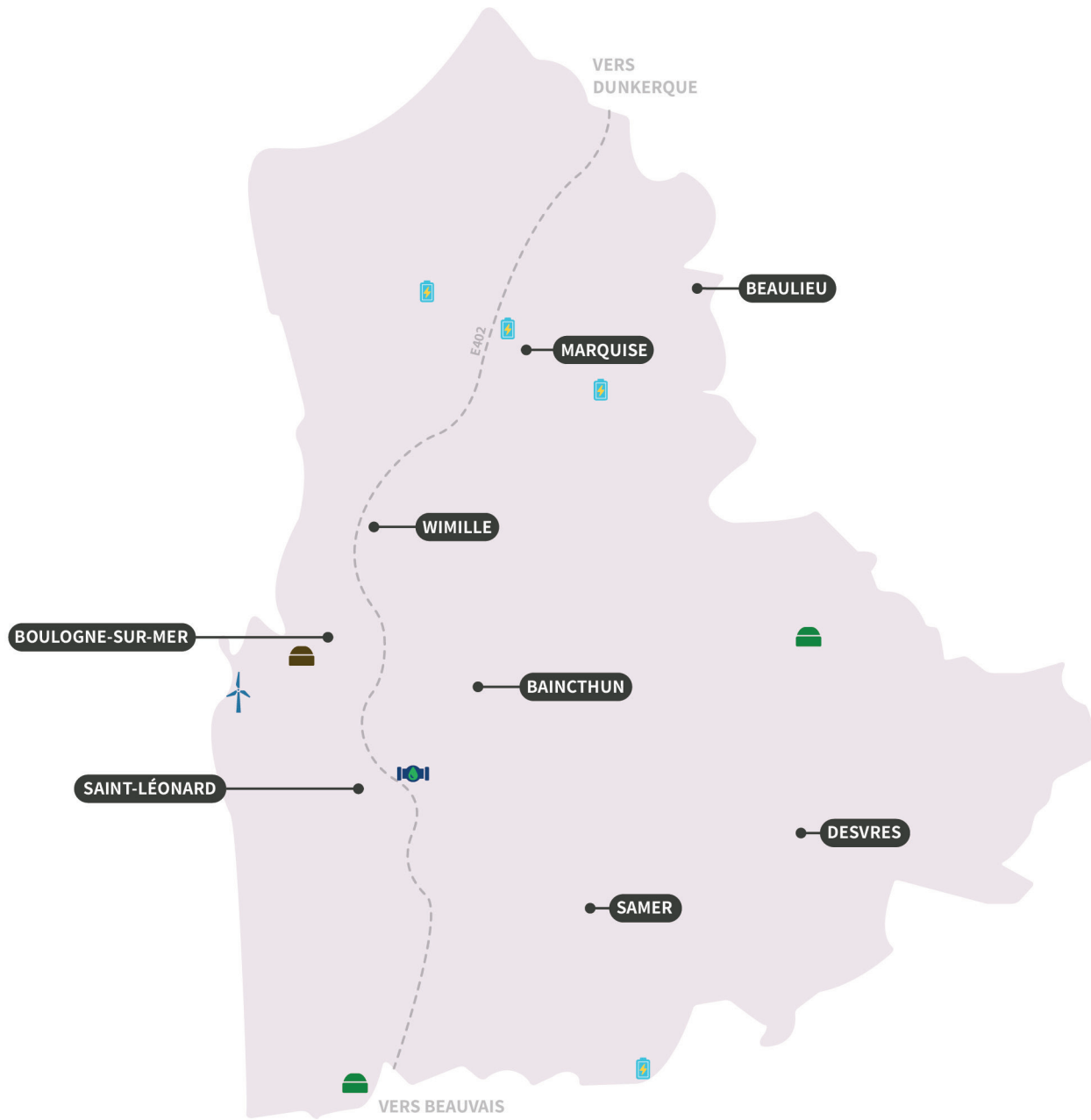
Le Pays Boulonnais présente actuellement **une production électrique locale très limitée**, ce qui accentue sa dépendance aux réseaux extérieurs. **Le développement de nouvelles capacités de production se heurte à des contraintes structurelles majeures**. Bien que le gisement de vent soit présent, **l'extension des parcs éoliens est fortement restreinte**. Cette limitation vise à préserver la qualité paysagère exceptionnelle du territoire (**sites classés, visibilité depuis la côte**) et à limiter les nuisances sonores et visuelles pour une population à forte densité. À ce jour, **le parc éolien du Portel reste l'installation principale** avec une puissance modeste de 3,8 MW. À l'inverse de l'éolien, **la filière Bois-Énergie représente un axe de développement prometteur**. Grâce à ses 15 % de couverture forestière (**forêts de Desvres, Boulogne et Hardelot**), le territoire possède une ressource biomasse significative. Des études stratégiques confirment un réel potentiel pour valoriser ce gisement local et décarboner les besoins en chaleur du territoire. De même, l'énergie hydrolienne pourrait s'avérer intéressante sur le secteur compte tenu de l'importance du linéaire côtier.

La sécurité d'approvisionnement électrique du Pays Boulonnais repose sur le poste source d'Echinghen (225 kV). Ce site stratégique est alimenté par trois lignes à haute tension, dont l'une présente une particularité internationale : elle est connectée à **la station de conversion des Mandarins**. Cette infrastructure de type HVDC (courant continu haute tension) constitue **l'un des points d'interconnexion électrique majeurs entre la France et le Royaume-Uni**.

Gaz






Le Pays Boulonnais présente **un potentiel de méthanisation exceptionnel**, à la croisée d'un **élevage bovin omniprésent** et d'une **forte concentration d'industries agroalimentaires** de première transformation. Ce gisement massif d'effluents et de biodéchets offre **une opportunité stratégique pour la production de biogaz** comme l'illustre le point d'injection de biométhane dans le réseau de **Landagres Energies**.

CARTE DES PRODUCTEURS



LÉGENDE

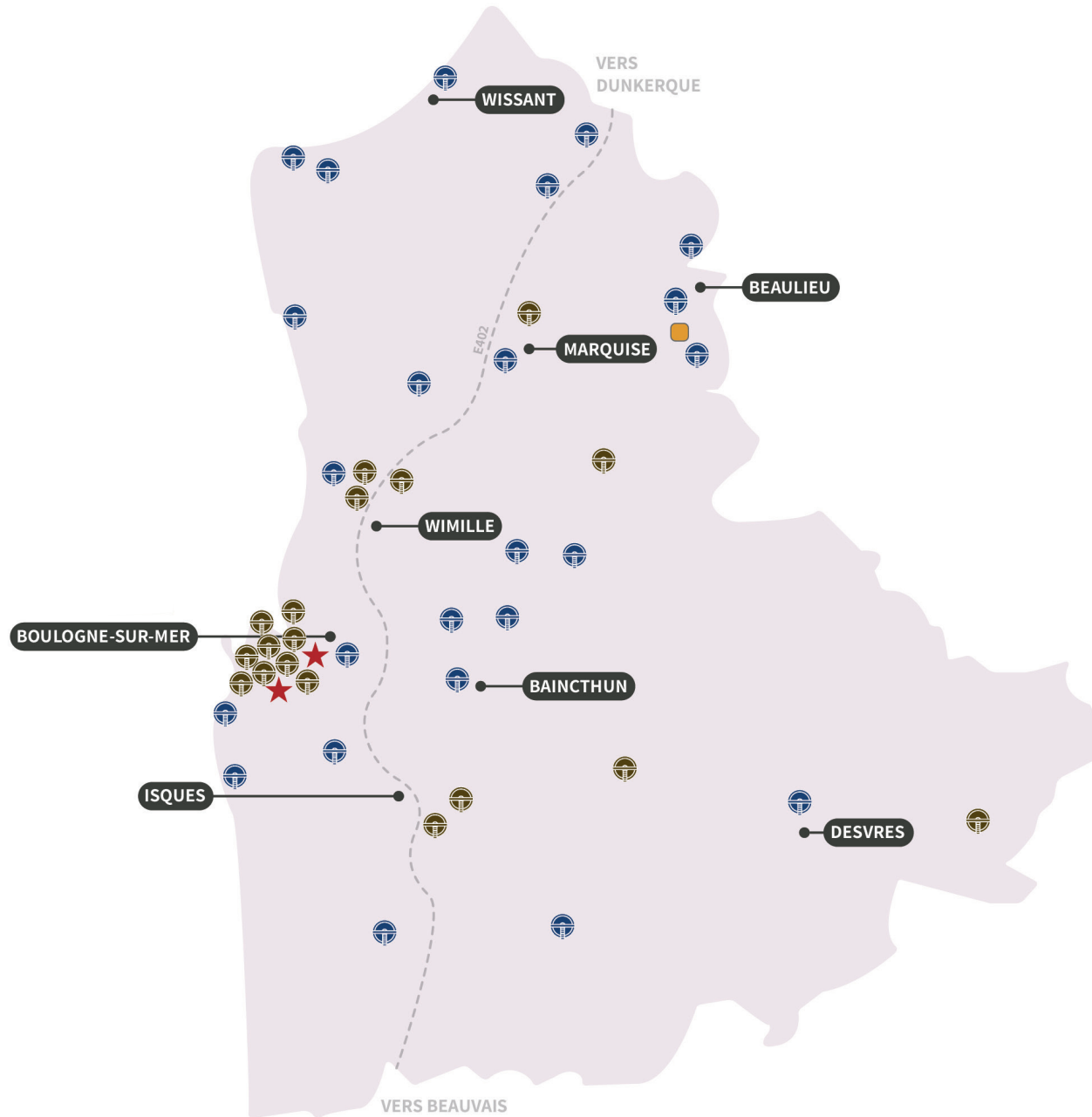
Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Cogénération de gaz
-  Point d'injection de biométhane
-  Éolien
-  Stockage batterie

Réseaux

-  Réseau routier

CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Géothermie de surface

■ Potentiel moyen et faible

Station d'épuration

● Collectivités

● Industriels

Gisement de chaleur fatale

■ Chaleur fatale < à 40°C

■ Chaleur fatale < à 80°C

■ Chaleur fatale < à 100°C

■ Chaleur fatale < à 200°C

Réseaux

--- Réseau routier

★ Réseau de chaleur

CHALEUR VALORISABLE

Réseaux de chaleur

Le Pays Boulonnais s'appuie sur deux réseaux de chaleur structurants qui illustrent la transition du territoire vers une gestion énergétique plus circulaire :

- **Le réseau de Boulogne-sur-Mer**, long de 12 km, se distingue par **un mix énergétique composé à 45 % de gaz et à 30 % de biomasse**, complété par une récupération de chaleur innovante. Grâce à **trois pompes à chaleur**, le réseau capte les calories des eaux usées de la station d'épuration et valorise la chaleur issue de l'incinération des boues, desservant aussi bien des résidences que des sites emblématiques comme **le centre Nausicaá**. En parallèle, le réseau de **Le Portel-Outreau**, s'étendant sur 3 km, repose majoritairement sur un couplage gaz et biomasse pour alimenter localement ses usagers.
- **Le potentiel valorisable est renforcé par la concentration exceptionnelle d'industries agroalimentaires sur la zone portuaire de Boulogne-sur-Mer**, secteur qui permet une densification remarquable de stations d'épuration (STEP) industrielles. En parallèle, le territoire dispose d'un **gisement majeur de chaleur fatale sur le site de Lhoist**, où les procédés de calcination à 900°C libèrent des rejets thermiques exploitables à 100°C.

Géothermie

Le territoire est éligible à la géothermie mais le potentiel de la ressource reste inconnu.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

La puissance du Boulonnais repose sur **une spécialisation halieutique d'envergure internationale**, portée par le rang de Boulogne-sur-Mer en tant que **premier port de pêche français et leader européen de la transformation des produits de la mer**. Cet écosystème est soutenu par un pôle scientifique de référence regroupant des structures de recherche et de contrôle de pointe telles qu'**AQUIMER, l'Ifremer, HALIOMER et l'ANSES**, garantissant l'innovation et la sécurité sanitaire de la filière.

Ce dynamisme industriel s'appuie sur un appareil de formation spécialisé et coexiste avec un rayonnement touristique majeur, incarné par **Nausicaá, le Grand Site des Deux Caps et le Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale**. Enfin, la présence des carrières stratégiques complète cette attractivité en ancrant durablement l'industrie des produits minéraux sur le territoire.

PRODUCTION

Quant à la chaleur valorisable, elle peut être obtenue selon deux principales sources :

- **La récupération de chaleur fatale** à environ 100°C sur le site de Chaux et Dolomies du Boulonnais à Rety ;
- **La récupération de la chaleur des STEP**, dont les principales se situent autour d'Outreau, notamment celles de Boulogne-sur-Mer, Le Portel et Equihen.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

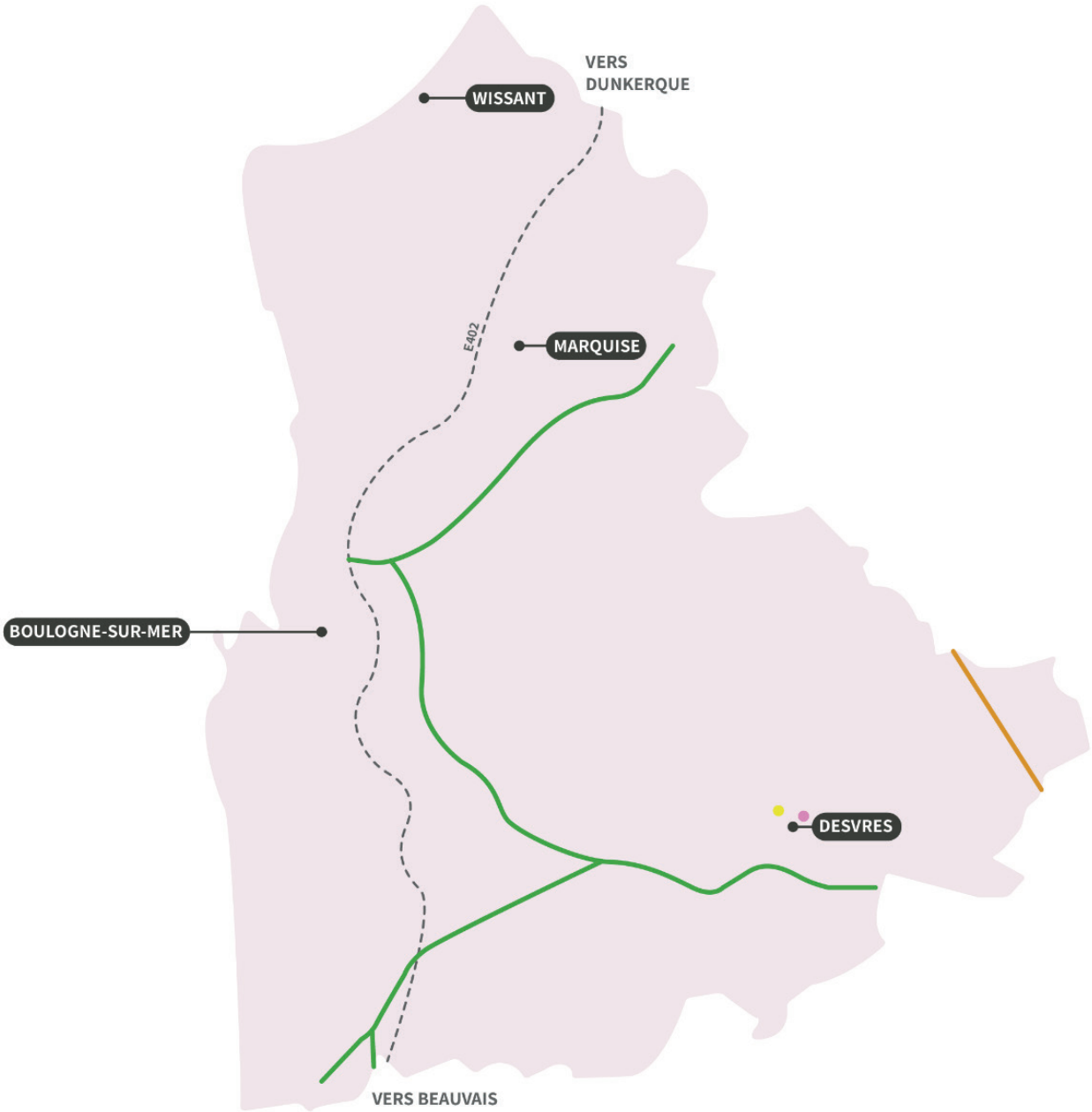
Le Pays Boulonnais est confronté à **des défis environnementaux majeurs**, où la fragilité du trait de côte et le régime torrentiel des fleuves côtiers imposent une gestion complexe des risques naturels, **accentuée par le changement climatique**. Cette vulnérabilité s'étend à **la ressource en eau**, dont la nappe reste exposée aux pollutions locales. Parallèlement, la dégradation de l'état chimique et écologique des eaux marines pèse sur l'attractivité littorale, rendant impérative une amélioration de la qualité des eaux de baignade pour respecter les exigences européennes.

Sur le plan industriel et énergétique, **l'enjeu central réside dans la décarbonation d'un tissu économique très énergivore, dominé par l'agroalimentaire et la transformation minérale**. Le territoire doit ainsi transformer sa dépendance aux énergies fossiles en une opportunité de souveraineté via la valorisation de ses propres gisements : la méthanisation des effluents d'élevage et des biodéchets industriels, ainsi que la récupération de la chaleur fatale des sites majeurs comme **Lhoist**. La réussite de cette transition repose sur la capacité à concilier ce développement de productions locales avec la préservation d'un cadre de vie et d'un paysage de haute qualité, tout en mobilisant un foncier stratégique issu de la réhabilitation des friches d'envergure.

PROJETS HYDROGÈNE

Il n'y a pas de projet hydrogène répertorié sur le territoire.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES



LÉGENDE

Réseaux

- Réseau routier
- Réseau gaz
- Réseau électrique (400 kV)

Friches

- Friche d'équipement public
- Friche pour solaire

FORCES

Leadership européen : 1er port de pêche de France et 1ère plateforme de transformation des produits de la mer.

Écosystème scientifique : présence de centres de R&D et de contrôle de pointe (AQUIMER, Ifremer, ANSES).

Ressources minérales : plus grande carrière à ciel ouvert de France (Ferques) et réserves stratégiques de roches dures.

Connectivité multi-modale : infrastructures ferroviaires dédiées (Ferques, Caffiers) et proximité du Royaume-Uni.

Patrimoine naturel : rayonnement touristique majeur (Nausicaá, Grand site des Deux-Caps) et biodiversité exceptionnelle.

FAIBLESSES

Dépendance énergétique : production électrique locale très limitée et forte dépendance aux réseaux extérieurs.

État des eaux : qualité chimique et écologique médiocre des eaux marines et de transition.

OPPORTUNITÉS

Économie circulaire : potentiel de méthanisation exceptionnel des effluents d'élevage et des biodéchets industriels.

Récupération d'énergie : gisement de chaleur fatale (site de Lhoist, 100°C) et récupération des calories des STEP pour alimenter les réseaux de chaleur.

Foncier de recyclage : disponibilité de friches d'envergure (18 ha cumulés sur Boulogne-sur-Mer et Desvres) pour l'implantation de projets EnR.

Innovation marine : potentiel de développement de la filière hydrolienne grâce au linéaire côtier.

MENACES

Risques climatiques : recul du trait de côte et régime torrentiel des fleuves côtiers menaçant les infrastructures.

Vulnérabilité de l'eau : limites de productivité des captages et forte exposition des nappes calcaires aux pollutions.

Freins réglementaires : blocage de l'éolien terrestre pour des motifs paysagers et de densité de population.

Exigences environnementales : risque sur l'attractivité touristique en cas de non-respect de la directive « Eaux de baignade ».

S
W
O
T